

BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE
SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE LA GESTION
SECOND GROUPE D'ÉPREUVES

Session 2008

SPÉCIALITÉ COMPTABILITÉ ET FINANCE D'ENTREPRISE
ÉPREUVE ORALE DE CONTRÔLE

Temps de préparation : 40 minutes.

Durée de l'épreuve : 20 minutes.

Documents et matériels autorisés : liste des comptes du Plan comptable général et calculatrice de poche à fonctionnement autonome.

Sujet n° 8CFE11

À partir de vos connaissances et des documents fournis en annexes, vous traiterez les questions suivantes :

Première partie

1 - Dans la balance d'une entreprise au 30/06/2008, le compte 512 présente un solde créditeur de 5 790,00 €. Que signifie ce solde ?

2 - La fonction comptable utilise un progiciel de gestion intégré. Indiquer la particularité principale d'un progiciel de gestion intégré.

3 - Chaque groupe social a des normes de communication. Après avoir rappelé ce qu'est une norme, citer les rituels de communication.

Deuxième partie

La SARL TECHNOMAB est une société qui commercialise des machines à bois. Elle a présenté son rapport de gestion aux associés lors de l'Assemblée Générale du 14 juin 2008. Certaines décisions ont été prises concernant l'affectation du résultat.

Vous disposez des annexes 1, 2 et 3.

1 - Présenter la répartition du bénéfice net de l'exercice.

2 - Calculer le montant du dividende que recevra chacun des associés.

3 - Commenter cette répartition en expliquant le choix de l'assemblée générale des associés du 14 juin 2008 quant à l'affectation du bénéfice distribuable.

Vous disposez en annexe 4 du montant de la TVA à décaisser pour le mois de mai 2008.

4 - Comment est calculé ce montant ?

5 - A l'aide de quel type de logiciel le tableau présenté en annexe 4 a-t-il été réalisé ?

6 - Enregistrer au journal de l'entreprise l'écriture de la déclaration de TVA, puis son règlement le 20 juin 2008.

7 - Des formules de calcul ont été saisies dans les cellules C5 et C6. Rédiger la formule de calcul qui a été saisie dans la cellule C5.

ANNEXE 1 : Extrait du bilan avant répartition au 31/12/2007

PASSIF	MONTANT
Capitaux propres	
Capital (1 500 parts de 150 €)	225 000
Réserves :	
Réserve légale	17 500
Autres réserves	77 000
Report à nouveau	0
Résultat net de l'exercice	56 250

ANNEXE 2 : Extrait des statuts de la société

ARTICLE SEPT **CAPITAL SOCIAL ET PARTS SOCIALES**

Le capital social est fixé à la somme de 225 000 € (deux cent vingt cinq mille euros) divisé en 1 500 parts de 150 € chacune qui sont attribuées comme suit :

Monsieur JACQUES 950 parts

Monsieur GUY 550 parts

TOTAL DES PARTS 1 500 soit 100%

Les soussignés déclarent expressément que ces parts, ont été réparties entre eux dans les proportions qui viennent d'être indiquées correspondant à leurs apports respectifs et qu'elles sont libérées intégralement.

ANNEXE 3 : Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale du 14 juin 2008

L'assemblée générale des associés de la société TECHNOMAB s'est réunie ce jour.

L'ordre du jour est :

- L'approbation des comptes.
- L'affectation du résultat de l'exercice 2007.

Deuxième décision :

Le résultat net après IS s'élève à 56 250 €.

Il a été décidé :

- D'affecter le résultat à la réserve légale conformément à la loi.
- De porter la réserve facultative à 80 000 €.
- D'accorder aux associés un dividende de 33 € par part.
- De reporter le solde à nouveau.

ANNEXE 4

L'extrait de la balance au 31 mai 2008 fait apparaître les montants suivants :

TVA collectée 25 933,90 €

TVA déductible sur autres biens et services 14 666,19 €

TVA déductible sur immobilisations 294,00 €

Tableau de calcul :

A	B	C
1	TVA collectée	25 934
2	TVA déductible sur autres biens et services	14 666
3	TVA déductible sur immobilisations	294
4	Crédit de TVA du mois de décembre 2007	
5	TVA à décaisser au titre du mois de janvier 2008	10 974
6	Crédit de TVA à reporter le mois suivant	